

Formation Professionnelle

« Décret tertiaire: repères essentiels et application opérationnelle »

Public visé : Architectes, Collaborateurs d'architecte, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Économistes, Bureaux d'études, Bailleurs, Promoteurs, Collectivités.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

- Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux du décret tertiaire
- Déterminer les objectifs réglementaires et assurer la conformité opérationnelle
- Piloter des actions de performance énergétique adaptées aux projets de patrimoines

Programme :

1. Introduction et contexte

- Objectifs de la formation
- Enjeux politiques et écologiques
- Secteurs d'activité économique
- Textes réglementaires et ressources
- Obligations des assujettis
- Responsabilités et sanctions

2. Cadre du dispositif éco-énergie tertiaire

- Surface de plancher et unité fonctionnelle
- Entité fonctionnelle assujettie
- Méthode absolue et indicateurs d'intensité d'usage
- Méthode relative et année de référence
- Dossier technique de modulation
- Exercice 1 – assujettissement et segmentation : par groupe, sur la base de plans masse, descriptifs d'usage et extraits réglementations, déterminer l'assujettissement et a segmentation DEET à prévoir

3. L'outil OPERAT

- La plateforme OPERAT
- Déclarer
- Exports et fonctionnalités

4. Fondamentaux techniques

- Calculer un objectif Cabs
- Déterminer une année de référence
- Déterminer un écart à l'objectif PCI
- Exercice 2 – responsabilité, déclaration et travaux : par groupe, sur la base d'un questionnaire, déterminer qui doit faire quoi sur la base d'énoncés et de choix multiples

5. Leviers d'action et amélioration continue

- Bilan Opportunités par poste
- Actions bâti compatibles au seuil
- Régulation et BACS
- Actions systèmes CVC compatibles au seuil
- Supervision énergétique et BACS
- Audit énergétique
- Exercice 3 – analyse audit, plan d'action et dossier technique de modulation : par groupe, analyse d'un rapport d'audit énergétique tronqué, proposition de plan d'action conformité et informations à retenir pour le dossier technique de modulation

6. Conclusion et perspectives

- Etat de sortie des textes réglementaires et de disponibilités des outils
- Etat des déclarations et campagnes relance
- Articulation BACS – DEET
- Point de vue BET – Evolution des marchés
- Echange en groupe

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, photos, vidéos.
- Illustrations à partir de cas concrets et retours d'expérience.
- Etudes de cas / travaux en sous-groupe

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leurs connaissances sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Moyens techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Formateur :

DURGET Xavier

Informations pratiques :

Lieu* : En présentiel, au Centre de formation : TYeco² - Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES ou lieu selon programmation.

Durée : 7h (1 jour)

Tarifs : 350€ HT et 420€ TTC

** Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.*